



PRÉFET DE LA MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté

Bureau des procédures
environnementales et foncières

Ouverture d'enquête publique

Une enquête publique en vue d'obtenir la déclaration d'utilité publique de l'opération de restauration immobilière (ORI) de l'ancienne succursale de la Banque de France, sise 44-46 rue de Bretagne, sur le territoire de la commune de Laval (53000) est ouverte du lundi 13 juin 2022 – 17h00 au vendredi 1^{er} juillet 2022 – 18h30 inclus, pour une durée de dix-neuf jours consécutifs.

Mme Sarah BANDECCHI, secrétaire de direction – juriste, est désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier d'enquête publique, ainsi qu'un registre d'enquête sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commissaire enquêteur, sont déposés du lundi 13 juin 2022 – 17h00 au vendredi 1^{er} juillet 2022 – 18h30 inclus à l'Hôtel communautaire – 1 place du Général Ferrié (quartier Ferrié) 53000 Laval, aux heures habituelles d'ouverture (à titre indicatif : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance selon ces modalités et formuler ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête :

- soit en les consignant directement sur le registre d'enquête à disposition du public,
- soit en les adressant par écrit, à l'attention de Mme la commissaire enquêteur (Enquête publique ORI Banque de France) Hôtel communautaire – 1 place du Général Ferrié – CS 60809 – 53000 Laval, qui les annexera au registre,
- soit par voie électronique à l'adresse pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr en précisant en objet « Enquête publique ORI Banque de France ». Afin de ne pas créer d'incident informatique, la taille des pièces jointes ne peut excéder 5 méga octets. Si les pièces jointes dépassent cette taille, il est possible de transmettre celles-ci en plusieurs parties numérotées et bien identifiées afin de pouvoir effectuer le rattachement avec les courriels précédents. Ces observations seront également annexées au registre.

La commissaire enquêteur siègera et recevra en personne les observations du public :
Quartier Ferrié – Bâtiment 13, place Albert Jacquard – Laval (53000),

→	lundi 13 juin 2022	17h00 - 19h00,
→	vendredi 1 ^{er} juillet 2022	16h30 - 18h30.

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêteur seront disponibles sur le site Internet des services de l'État en Mayenne :

www.mayenne.gouv.fr > (onglet) [Politiques publiques](#) > [Environnement, eau et biodiversité](#) > [Enquêtes publiques hors ICPE](#) > [Expropriation](#) > [ORI Banque de France](#),

ainsi qu'en mairie de Laval, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Il sera par ailleurs possible d'en obtenir communication en s'adressant à la préfecture de la Mayenne – bureau des procédures environnementales et foncières.